

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT
ET L'EXPLOITATION DU CENTRE
DE VOL A VOILE DU PAYS DE FAYENCE

Siège : Mairie de TOURRETTES 83440

**PROCES VERBAL
COMITÉ SYNDICAL DU 22 décembre 2023**

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni à la Mairie de Tourrettes sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents : Messieurs Camille BOUGE (Délégué de Tourrettes), Bernard HENRY (Délégué de Fayence), Alain BOURDERAU (Délégué de Fayence), Jean-Yves HUET (Délégué de la Communauté de Communes), René UGO (Délégué de la Communauté de Communes).

Absents : Guillaume DECARD (Délégué du Département), Nicolas MARTEL (Délégué du Département), Michel RAYNAUD (Délégué de Tourrettes).

Secrétaire de séance : Bernard HENRY

Monsieur le Président donne lecture du procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 5 avril 2023, qui n'appelant pas de remarque particulière, est adopté à l'unanimité.

1- DM 1 : affectation des subventions du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes du Pays de Fayence

Monsieur le Président précise au conseil syndical qu'il convient de faire une DM 1 afin de prendre en compte le versement des subventions pour la réfection des toitures, par le Conseil Départemental et par la Communauté de Communes du Pays de Fayence.

Monsieur le Président précise au conseil syndical qu'il convient de passer les écritures suivantes :

En recette : Augmentation des crédits au compte 13 subvention d'investissement et plus spécifiquement au :

1323 : Départements pour un montant de 36 000 euros

13248 : Autres communes pour un montant de 20 000 euros

En dépense : Augmentation des crédits au compte 23 immobilisations en cours et plus spécifiquement au :

2315 : installations, matériel et outillage pour un montant de 56 000 euros

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE la DM 1
- PRÉCISE que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2023

Question diverse :

Monsieur le Président fait un retour à l'ensemble des membres du conseil syndical, sur le projet du parcours sport/santé.

En effet le bureau d'études a rendu son dossier APS avec un chiffrage.

M. Bernard HENRY, rappelle qu'il est important d'intégrer le plan de mobilité douce à ce projet et de relier Fayence au Vol à Voile.

Les élus sont satisfaits de ce projet et à l'unanimité décident que la CCPF devra porter ce projet et faire toutes les demandes de subventions nécessaires pour la réalisation des travaux.

Il est demandé en séance de se rapprocher de la régie de l'eau afin de diligenter une étude sur les réseaux pour savoir quel serait l'impact de ces travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

C. BOUGE, Le Président

